



A1. CONSEILLER CONTRACTUEL

M. Brent Hygaard

Spécialiste en approvisionnement

Biens immobiliers - Projets

Approvisionnement des missions

Courriel : *(ci-dessous)*

realproperty-contracts@international.gc.ca

Téléphone : +1 343 573 5242

Demande de qualification (DDQ)

A2. TITRE

Mises à niveau de la sécurité physique à l'ambassade du Canada au Pérou à Lima

A3. NUMÉRO DE LA DEMANDE DE SOUMISSIONS

23-225773

A4. NUMÉRO DU PROJET

B-LIMA -810

A5. DATE

20 octobre 2022

A6. DOCUMENTS DE LA DDQ

1. Page de titre de la demande de qualification (DDQ)
2. Exigences de la demande de soumissions (Section « I »)
3. Contexte et description des exigences (Section « II »)
4. Évaluation pour la qualification (Section « III »)
5. Annexe « A » - Identification du répondant ou de la coentreprise
6. Annexe « B » - Critères techniques obligatoires
7. Annexe « C » - Attestation de l'expérience

En cas de divergences, d'incohérences ou d'ambiguïtés dans la formulation de ces documents, le document qui apparaît en premier sur la liste ci-dessus prévaudra.

A7. PRÉSENTATION DES PROPOSITIONS

Pour que les soumissions soient valides, elles doivent avoir été reçues au plus tard à **14 h HAE** (heure avancée de l'Est) le **04 novembre 2022**, ci-après nommée « Heure de clôture ».

Seules les copies électroniques seront acceptées et reçues à l'adresse électronique suivante :

realproperty-contracts@international.gc.ca

Attention : **Brent Hygaard**

N° de demande de soumission : 23-225773

Les répondants doivent inclure leur nom et le numéro de la demande de soumissions dans l'objet/titre du courriel.

A8. LANGUE

Les propositions doivent être soumises en anglais ou en français uniquement.



Section « I » - Exigences de la demande de propositions

Titre : Mises à niveau de la sécurité physique à l'ambassade du Canada au Pérou à Lima

- 1.1. Sa Majesté la Reine du chef du Canada, représentée par le ministère des Affaires étrangères, du Commerce et du Développement du Canada (MAECD), lance un processus de préqualification des soumissionnaires pour la prestation de services d'entrepreneur général en vue de travaux de mises à niveau de la sécurité physique à l'ambassade du Canada au Pérou à Lima.
Les fournisseurs intéressés sont tenus de répondre à la présente demande de qualification. Seuls les répondants qui, selon le MAECD, satisfont aux exigences de préqualification définies dans le présent document seront invités à présenter des soumissions concurrentielles pour l'exécution de ces travaux à l'étape de la demande de propositions. Veuillez noter que tous les fournisseurs qualifiés devront signer une Entente de non-divulgence afin de recevoir le DP Phase 2.
- 1.2. Le projet inclut principalement des améliorations de la sécurité à l'extérieur, mais aussi de petits travaux de rénovation à l'intérieur. La portée du projet comprend ce qui suit sans s'y limiter :
 - a. dispositif anti-véhicule-bélier – bornes de protection escamotables et fixes ;
 - b. clôtures anti-intrusion pour piétons – augmentation de la hauteur des murs et remise en état de ceux-ci, ajout d'un dispositif anti-escalade et augmentation de la hauteur des portes de garage ;
 - c. agrandissement du poste de garde principal (dont la superficie est actuellement d'environ 50 m²) sur la rue Bolognesi ;
 - I. nouveau service électrique au poste de garde ;
 - II. nouvelles exigences mécaniques quant à la ventilation et à la plomberie dans le poste de garde ;
 - III. nouveau service d'alarme-incendie dans le poste de garde ;
 - IV. mise à niveau de l'éclairage du périmètre.
- 1.3. Ce travail sera effectué selon la méthode de soumission-construction. Les entrepreneurs présélectionnés suivront les dessins et la portée des travaux qui seront décrits dans la demande de proposition (DP) – Phase 2 (ci-après appelée DP – Phase 2) qui sera transmise aux entreprises préqualifiées.
- 1.4. Les répondants doivent pouvoir fournir toute la gamme de services requis en anglais ou en français et être en mesure de se rendre à Lima, au Pérou, pour superviser la mise en service.
- 1.5. Les entreprises intéressées doivent soumettre leur offre technique à la présente demande de qualification (DDQ) Phase 1 - Préqualification (ci-après dénommée DDQ – Phase 1).
- 1.6. Phase 1 de la DDQ : Cette étape a pour but de pré-qualifier les consultants ayant l'expérience nécessaire pour être considérées comme la principale entreprise d'architecture et de génie. La préqualification des consultants est basée sur les exigences obligatoires définies dans le présent document (voir la rubrique 2. EXIGENCES OBLIGATOIRES POUR LA PRÉQUALIFICATION).
- 1.7. Si, à l'issue de la phase 1 de la DDQ, le nombre de sociétés préqualifiées est insuffisant pour permettre une concurrence lors de la phase 2 de la DP, le MAECD se réserve le droit (sans y être obligé) d'annuler la phase 2 de la DP ou de modifier les exigences et de publier à nouveau l'appel d'offres en utilisant la même approche ou une approche différente, y compris, mais sans s'y limiter, le processus de préqualification susmentionné et l'ouverture de la DP à toutes les sociétés. L'évaluation de la suffisance du nombre de sociétés préqualifiées sera à la seule et absolue discrétion du MAECD. Par ailleurs, si les offres techniques reçues dans le cadre de la phase 1 du présent appel d'offres indiquent que ces capacités et cet intérêt existent, le MAECD peut solliciter des propositions par le biais d'une demande de propositions.
- 1.8. Les Entreprises de Construction capables et intéressées doivent fournir une offre technique par courriel à realproperty-contracts@international.gc.ca à la date et à l'heure indiquées en A7. PRÉSENTATION DES PROPOSITIONS. Les offres techniques doivent inclure les trois (3) annexes (Annexe A - Identification du répondant, Annexe B - Critères Techniques Obligatoires, et Annexe C - Certification de l'expérience) de la DDQ – Phase 1, dûment remplies. Les offres techniques peuvent également prendre la forme de matériel existant (brochures, profils d'entreprise, lettres de recommandation, etc.), mais elles doivent démontrer clairement comment le répondant répond aux exigences.



- 1.9. Les offres techniques envoyées par courriel doivent comprendre des pièces jointes en format de document portable (.pdf). Les soumissionnaires doivent suivre les instructions relatives au format des spécifications décrites ci-dessous, lors de la préparation de leur offre technique :
 - i. Police de taille minimale de 10 points.
 - ii. Tous les documents doivent être de format 8,5" x 11" ou A4.
 - iii. Les documents ne doivent pas dépasser 10 pages recto. Les documents dépassant le maximum de 10 pages recto ne seront pas pris en considération. Les copies des certificats et licences requis, ainsi que les pages de titre ne sont pas incluses dans la limite de 10 pages recto.
 - iv. Pour des raisons de clarté et d'évaluation comparative, le soumissionnaire doit répondre en utilisant les mêmes titres de sujets et la même structure de numérotation que dans le présent document de la phase 1 de la DDQ.
- 1.10. Plus d'un (1) courriel peut être envoyé si nécessaire. Si les mêmes fichiers sont envoyés dans plus d'un courriel, le dernier de ces fichiers reçus sera utilisé pour l'évaluation, et les fichiers précédents ne seront pas pris en considération.
- 1.11. Le MAECD n'assumera aucune responsabilité si une offre technique n'est pas reçue à temps parce que le courriel a été refusé par un serveur pour les raisons suivantes :
 - i. La taille des pièces jointes dépasse 10 Mo.
 - ii. Le courriel a été rejeté ou mis en quarantaine, car il contient du code exécutable (y compris des macros).
 - iii. Le courriel a été rejeté ou mis en quarantaine, car il contient des fichiers qui ne sont pas acceptés par notre serveur, tels que, mais sans s'y limiter, des fichiers .rar, .zip cryptés, .pdf cryptés, .exe, etc.
- 1.12. Les liens vers un service de stockage en ligne (tel que Google Drive™, Dropbox™, etc.) ou vers un autre site Web, un accès à un service de protocole de transfert de fichiers (FTP) ou tout autre moyen de transfert de fichiers ne seront pas acceptés. Tous les documents soumis doivent être joints au courriel.
- 1.13. Il est fortement recommandé aux soumissionnaires de confirmer auprès du conseiller contractuel que leur offre technique complète a été reçue. Pour cette même raison, il est recommandé, dans les cas où plus d'un (1) courriel contenant les documents composant l'offre technique est soumis, de numéroter les courriels et d'identifier également le nombre total de courriels envoyés dans l'offre technique à la phase 1 de la DDQ.
- 1.14. La DDQ – phase 1 ne doit pas être interprétée comme une invitation à soumettre une proposition et aucun contrat ne sera négocié ou attribué à un quelconque soumissionnaire. Le MAECD n'est pas tenu d'émettre une demande de propositions subséquente et ne remboursera pas les dépenses encourues par les soumissionnaires répondant à cette DDQ – phase 1.
- 1.15. Le MAECD se réserve le droit de modifier les exigences, en partie ou en totalité, s'il le juge nécessaire. Le MAECD se réserve également le droit d'utiliser les offres techniques dans la préparation de toute demande de soumissions ultérieure ou pour toute autre raison.
- 1.16. Les critères obligatoires sont exprimés à l'aide de verbes impératifs tels que « doit », « est tenu de » et « va ».
- 1.17. Toutes les offres techniques seront traitées de manière confidentielle.
- 1.18. Demandes de renseignements
 - i. Toutes les demandes de renseignements ou les questions concernant la présente phase 1 de la demande de qualification doivent être soumises par écrit au conseiller contractuel le plus tôt possible pendant la période de sollicitation. Les demandes de renseignements et les questions doivent être reçues au plus tard trois (3) jours civils avant la date et l'heure de clôture afin de laisser suffisamment de temps pour fournir une réponse. Les demandes de renseignements reçues après cette période peuvent ne pas recevoir de réponse avant la date de clôture.
 - ii. Afin d'assurer la cohérence et la qualité de l'information fournie aux répondants, le conseiller contractuel annoncera, de la même manière que la présente phase 1 de la DDQ, toute information supplémentaire en réponse à des demandes de renseignements importantes reçues sans révéler les sources de ces demandes.
 - iii. Toutes les demandes de renseignements et autres communications avec les représentants du gouvernement pendant la période de sollicitation doivent être adressées UNIQUEMENT au conseiller contractuel nommé



dans le présent document. Le non-respect de cette condition pendant la période de sollicitation peut (pour cette seule raison) entraîner la disqualification de votre proposition.

SECTION « II » – CONTEXTE ET DESCRIPTION DES EXIGENCES

1. OBJECTIFS

- 1.1 L'objectif de cette DDQ – Phase 1 – Préqualification est de présélectionner des entreprises d'architecture et de génie ayant les connaissances, les compétences et l'expérience nécessaires dans des projets similaires, qui seront invitées à participer à une DP – Phase 2 ultérieure.
- 1.2 L'objectif du travail proposé est de concevoir (selon les spécifications, les inspections et les approbations du MAECD) les améliorations physiques prévues au Ambassade du Canada au Pérou à Lima.

2. APERÇU DES TÂCHES

- 2.1. Il s'agit d'une occasion unique pour les entreprises qualifiées et expérimentées de démontrer leurs connaissances, leurs compétences et leur expérience dans la conception des améliorations prévues, telles qu'elles seront définies dans les exigences techniques du MAECD (dans la phase 2 de la demande de propositions). Entrepreneur qui se verra attribuer un contrat (dans l'étape 2 de la demande de propositions) devra assurer une conception d'excellente qualité dans plusieurs domaines, tels que l'architecture, la mécanique, l'électricité et la structure.

3. RESSOURCES NÉCESSAIRES

- 3.1. Les ressources requises sont décrites dans le cadre des exigences obligatoires de la phase 1 de la DP et précisées dans la phase 2 de la DP.

4. CALENDRIER PROPOSÉ ET PRINCIPAUX JALONS

- 4.1. Ce qui suit est une indication générale des dates clés actuellement prévues pour ce projet. Ces échéances sont susceptibles d'être modifiées à la seule discrétion du MAECD.

DDQ – Phase 1 – Préqualification

Lancement de la demande de qualification (DDQ) – Phase 1	octobre 2022
Clôture de la DDQ – Phase 1	novembre 2022
Examen des soumissions relatives à la DDQ – Phase 1	novembre 2022
Sélection des entreprises préqualifiées	novembre 2022
Lancement de la DP – Phase 2	novembre 2022

5. RESPONSABILITÉS DE L'ENTREPRENEUR

Voici un aperçu général des responsabilités d'Entrepreneur pour le présent besoin. L'énoncé des travaux et les exigences du projet sont élaborés plus en détail dans la DP – Phase 2.

- 5.1. **Conception** – Entrepreneur sera responsable de tous les aspects du processus de conception, sur la base de l'étendue des travaux figurant dans les documents de la demande de propositions, qui seront fournis à la DP – Phase 2. En outre, la conception sera soumise à un processus d'examen et d'approbation avec le MAECD.
- 5.2. **Construction** – Entrepreneur sera responsable de certains aspects de l'administration du contrat de construction.
- 5.3. **Mise en service** – Entrepreneur sera responsable de toutes les activités de mise en service nécessaires pour démontrer la conformité aux exigences de la mise en service de tous les systèmes et équipements installés afin de documenter la conformité aux spécifications. Entrepreneur sera chargé de superviser toute formation spécialisée requise du personnel de maintenance du MAECD.
- 5.4. **Santé et sécurité** – Entrepreneur devra tenir compte des considérations et des exigences en matière de santé et de



sécurité dans l'ensemble des documents de construction.

- 5.5. **Gestion des documents d'Entrepreneur** – Entrepreneur sera responsable de la mise en place et du maintien de son propre système de gestion des documents, complet et ordonné, pendant toutes les étapes de la réalisation du projet, depuis la conception, les soumissions de dessins d'atelier, les approbations, la construction, le processus de gestion des changements, la mise en service, jusqu'à la clôture et la remise du projet.
- 5.6. **Gestion des documents en ligne** – Le MAECD utilisera un système de gestion des documents en ligne préalablement sélectionné afin de faciliter la collaboration entre les différents membres de l'équipe du projet. Tous les participants au projet, y compris Entrepreneur sélectionné, devront utiliser le système de gestion de documents en ligne du MAECD pendant tout le contrat.
- 5.7. **Contrôle des coûts** – Entrepreneur devra maintenir et présenter des évaluations détaillées et des ventilations connexes des coûts associés aux factures d'avancement tout le contrat.
- 5.8. **Contrôle du calendrier** – Entrepreneur devra fournir des mises à jour régulières du calendrier dans des formats standard de l'industrie, tels qu'approuvés par le MAECD, tout le contrat.
- 5.9. **Contrôle de la qualité** – Afin d'assurer le contrôle de la qualité, Entrepreneur sera tenu de suivre les procédures du MAECD pendant toute la durée du processus de conception-offre-construction en ce qui concerne la présentation des dessins de conception, des spécifications, des dessins d'atelier et des informations sur les produits, les demandes d'information (DI), les demandes de substitution de produits, selon les directives du MAECD.
- 5.10. **Gestion des modifications** – Entrepreneur devra suivre les procédures de gestion des modifications du MAECD et conserver des dossiers détaillés pour toutes les modifications proposées et approuvées du contrat de construction en utilisant le système de gestion des documents en ligne décrit ci-dessus.



SECTION « III » - ÉVALUATION POUR LA QUALIFICATION

1. PROPOSITION

L'évaluation sera basée uniquement sur le contenu des réponses et de tout amendement correctement soumis. Le promoteur ne doit pas présumer que Sa Majesté a une connaissance préalable des qualifications du soumissionnaire autre que celle fournie en vertu de la présente demande de qualification.

2. EXIGENCES OBLIGATOIRES POUR LA PRÉQUALIFICATION

(Remarque : La présente évaluation repose sur des critères de réussite ou d'échec.)

Pour pouvoir être jugée recevable, toute offre technique doit respecter les exigences de la DDQ – Phase 1 et satisfaire à tous les critères d'évaluation technique obligatoires.

Dans leur offre technique, les répondants doivent expliquer et démontrer comment ils entendent répondre aux exigences.

Les offres techniques seront évaluées en fonction des critères obligatoires énumérés ci-dessous. Pour pouvoir faire l'objet d'une évaluation plus approfondie, les répondants doivent satisfaire à tous les critères obligatoires. Sera jugée non recevable toute offre technique ne satisfaisant pas à un ou plusieurs critères obligatoires.

L'offre technique doit, en étayant systématiquement chacune des exigences précisées ci-dessous, décrire les compétences et l'expérience qui permettront à l'entreprise d'accomplir les tâches.

Chaque critère technique obligatoire devrait être traité séparément.

Le répondant doit :

Remplir et présenter l'**ANNEXE A – IDENTIFICATION DU RÉPONDANT**.

Lorsque le répondant est une coentreprise, les conditions suivantes s'appliquent :

Une coentreprise est une association de deux parties ou plus qui regroupent leurs fonds, leurs biens, leurs connaissances, leur expertise ou d'autres ressources dans une entreprise commerciale conjointe, parfois appelée consortium, pour déposer ensemble une offre technique relative à la présente DDQ – Phase 1 et, s'il y a préqualification, une proposition ultérieure relative à la DP – Phase 2. Les répondants déposant, à titre de coentreprise, une offre technique relative à la présente DDQ – Phase 1 doivent clairement et officiellement indiquer qu'ils forment une coentreprise et fournir les renseignements suivants à l'annexe A :

- i. le nom de chaque membre de la coentreprise ;
- ii. le rôle et les compétences de chaque membre de la coentreprise ;
- iii. le nom du représentant de la coentreprise, c'est-à-dire le membre choisi par les autres membres pour les représenter, le cas échéant ;
- iv. le nom de la coentreprise, le cas échéant.

L'offre technique relative à la DDQ – Phase 1 doit être signée par tous les membres de la coentreprise à moins qu'un membre ait été mandaté pour agir au nom de tous les membres de ladite coentreprise. Le MAECD peut, en tout temps, demander à chaque membre de la coentreprise de confirmer que le représentant a été désigné et investi des pleins pouvoirs pour agir à titre de représentant aux fins de présentation d'une offre technique relative à la DDQ – Phase 1 et, subséquemment, d'une proposition à relative à la DP – Phase 2.

Tous les membres de la coentreprise seront conjointement et solidairement responsables de respecter les obligations contractées par le répondant, et ce, conformément aux documents contractuels.

Remplir et présenter l'**ANNEXE B – CRITÈRES TECHNIQUES OBLIGATOIRES** ci-jointe.

Remplir et présenter l'**ANNEXE C – ATTESTATION DE L'EXPÉRIENCE** ci-jointe.

NOTE À L'INTENTION DES RÉPONDANTS : Afin de faciliter l'évaluation des offres techniques, les répondants sont tenus d'utiliser les formulaires suivants pour la soumission de leur offre technique.



ANNEXE A – IDENTIFICATION DU RÉPONDANT OU DE LA COENTREPRISE

Nom d'exploitation légal du répondant :
Nom de la personne-ressource :
Adresse postale :
Numéro de téléphone :
Courriel :

Dans le cas d'une coentreprise, les champs suivants doivent également être remplis

Nom de chaque membre de la coentreprise :
Rôle et expertise de chaque membre de la coentreprise :
Nom du représentant de la coentreprise :



ANNEXE B - CRITÈRES TECHNIQUES OBLIGATOIRES

B1 Expérience de l'entreprise

EXPÉRIENCE DE L'ENTREPRISE		
Article	Description	Conformité
B1	<p>Le répondant doit présenter trois (3) projets complexes de rénovation d'immeuble dans le cadre desquels il a assumé le rôle d'entrepreneur général ou de maître d'œuvre pendant toute la durée du projet. Sa participation au projet doit témoigner de son expérience dans la réalisation d'importantes rénovations structurelles et inclure des éléments tels que des travaux mécaniques, électriques et extérieurs.</p> <p>a) Pour qu'un projet puisse être considéré comme « complexe », la valeur de la construction doit équivaloir à au moins 1 300 000 \$ CA. Le répondant doit décrire le projet et expliquer en quoi il satisfait aux exigences minimales énoncées dans la présente section.</p> <p>b) au moins deux (2) des trois (3) projets doivent comprendre la réalisation de travaux sur un site extérieur complexe et de travaux de génie civil ou la mise en place d'éléments de haute sécurité tels qu'un paramètre de sécurité, des clôtures anti-intrusion pour piétons, un poste de garde, des barrières destinées aux véhicules, des entrées sécurisées, des contrôles de l'accès, des systèmes de surveillance électronique, etc. Ces projets doivent chacun inclure au moins deux travaux civils extérieurs ou éléments de sécurité de cette nature.</p> <p>c) Au moins deux des projets doivent avoir été réalisés : soit au Pérou ; soit dans un autre pays que celui où se trouve le siège social du répondant.</p> <p>d) Chaque projet doit avoir été lancé et achevé au cours des dix (10) années précédant la date de clôture des soumissions.</p> <p>Lorsque le contrat est libellé dans une devise autre que le dollar canadien, indiquez le montant dans cette devise et indiquez ensuite l'équivalent en dollars canadiens en consultant le site suivant : https://www.xe.com/currencyconverter/ [en anglais seulement] pour connaître le taux de change en vigueur le jour de l'achèvement du projet.</p>	<p>Pour démontrer son expérience, le répondant doit remplir trois (3) tableaux de renseignements relatifs à un projet ci-dessous.</p> <p>Les répondants doivent présenter les éléments suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Emplacement de leur siège social ; • Nom du projet et endroit où il a été réalisé ; • Nom du client et représentant ; • Explication de la portée du projet qui témoigne de leur expérience dans la réalisation d'importantes rénovations structurelles et qui inclut des éléments tels que des travaux mécaniques, électriques et extérieurs ; • Coûts de construction supérieurs à 1 300 000 \$ CA ; • Réalisation de travaux sur un site extérieur complexe et de travaux de génie civil ou mise en place d'éléments de haute sécurité tels qu'un périmètre de sécurité, une clôture anti-intrusion pour piétons, un poste de garde, des barrières destinées aux véhicules, des entrées sécurisées, des contrôles de l'accès, des systèmes de surveillance électronique, etc. ; • Démontrer que les projets ont été entrepris et achevés au cours des dix (10) années précédant la date de clôture des soumissions.



B1 - PROJET 1

Le répondant emplacement de leur siège social	Pays :
Titre et emplacement du projet	Titre : Ville : Pays :
Client	Nom de l'entreprise : Nom du représentant de l'entreprise :
Comprend la mise en œuvre de sites extérieurs complexes et de travaux de génie civil ou la mise en place d'éléments de haute sécurité tels qu'un paramètre de sécurité, des clôtures anti-intrusion pour piétons, un poste de garde, des barrières destinées aux véhicules, des entrées sécurisées, des contrôles de l'accès, des systèmes de surveillance électronique, etc.	<input type="checkbox"/> Le projet comprend paramètre de sécurité <input type="checkbox"/> Le projet comprend au moins deux de ces éléments <input type="checkbox"/> Le projet comprend des clôtures anti-intrusion pour piétons <input type="checkbox"/> Le projet comprend un poste de garde, <input type="checkbox"/> Le projet comprend des barrières destinées aux véhicules <input type="checkbox"/> Le projet comprend des entrées sécurisées <input type="checkbox"/> Le projet comprend des contrôles de l'accès <input type="checkbox"/> Le projet comprend des systèmes de surveillance électronique
Coût du projet	<input type="checkbox"/> Le coût du projet est supérieur à 1 300 000 de dollars canadiens. Coût du projet (en \$ CA) : _____
Dates de début et de fin du projet (la date de début doit être postérieure au octobre 31, 2012)	<input type="checkbox"/> La date de début du projet est postérieure au octobre 31, 2012 Date de début du projet (année) : _____ Date d'achèvement du projet (mois, année) : _____
Description de la portée du projet démontrant l'expérience dans la rénovation structurelle majeure et comprenant des éléments tels que les détails des travaux mécaniques, électriques et extérieurs du site et soutenant que le répondant a joué le rôle d'entrepreneur général ou principal pendant toute la durée du projet	



B1 - PROJET 2	
Le répondant emplacement de leur siège social	Pays :
Titre et emplacement du projet	Titre : Ville : Pays :
Client	Nom de l'entreprise : Nom du représentant de l'entreprise :
Comprend la mise en œuvre de sites extérieurs complexes et de travaux de génie civil ou la mise en place d'éléments de haute sécurité tels qu'un paramètre de sécurité, des clôtures anti-intrusion pour piétons, un poste de garde, des barrières destinées aux véhicules, des entrées sécurisées, des contrôles de l'accès, des systèmes de surveillance électronique, etc.	<input type="checkbox"/> Le projet comprend paramètre de sécurité <input type="checkbox"/> Le projet comprend au moins deux de ces éléments <input type="checkbox"/> Le projet comprend des clôtures anti-intrusion pour piétons <input type="checkbox"/> Le projet comprend un poste de garde, <input type="checkbox"/> Le projet comprend des barrières destinées aux véhicules <input type="checkbox"/> Le projet comprend des entrées sécurisées <input type="checkbox"/> Le projet comprend des contrôles de l'accès <input type="checkbox"/> Le projet comprend des systèmes de surveillance électronique
Coût du projet	<input type="checkbox"/> Le coût du projet est supérieur à 1 300 000 de dollars canadiens. Coût du projet (en \$ CA) : _____
Dates de début et de fin du projet (la date de début doit être postérieure au octobre 31, 2012)	<input type="checkbox"/> La date de début du projet est postérieure au octobre 31, 2012 Date de début du projet (année) : _____ Date d'achèvement du projet (mois, année) : _____
Description de la portée du projet démontrant l'expérience dans la rénovation structurelle majeure et comprenant des éléments tels que les détails des travaux mécaniques, électriques et extérieurs du site et soutenant que le répondant a joué le rôle d'entrepreneur général ou principal pendant toute la durée du projet	



B1 - PROJET 3

Le répondant emplacement de leur siège social	Pays :
Titre et emplacement du projet	Titre : Ville : Pays :
Client	Nom de l'entreprise : Nom du représentant de l'entreprise :
Comprend la mise en œuvre de sites extérieurs complexes et de travaux de génie civil ou la mise en place d'éléments de haute sécurité tels qu'un paramètre de sécurité, des clôtures anti-intrusion pour piétons, un poste de garde, des barrières destinées aux véhicules, des entrées sécurisées, des contrôles de l'accès, des systèmes de surveillance électronique, etc.	<input type="checkbox"/> Le projet comprend paramètre de sécurité <input type="checkbox"/> Le projet comprend au moins deux de ces éléments <input type="checkbox"/> Le projet comprend des clôtures anti-intrusion pour piétons <input type="checkbox"/> Le projet comprend un poste de garde, <input type="checkbox"/> Le projet comprend des barrières destinées aux véhicules <input type="checkbox"/> Le projet comprend des entrées sécurisées <input type="checkbox"/> Le projet comprend des contrôles de l'accès <input type="checkbox"/> Le projet comprend des systèmes de surveillance électronique
Coût du projet	<input type="checkbox"/> Le coût du projet est supérieur à 1 300 000 de dollars canadiens. Coût du projet (en \$ CA) : _____
Dates de début et de fin du projet (la date de début doit être postérieure au octobre 31, 2012)	<input type="checkbox"/> La date de début du projet est postérieure au octobre 31, 2012 Date de début du projet (année) : _____ Date d'achèvement du projet (mois, année) : _____
Description de la portée du projet démontrant l'expérience dans la rénovation structurelle majeure et comprenant des éléments tels que les détails des travaux mécaniques, électriques et extérieurs du site et soutenant que le répondant a joué le rôle d'entrepreneur général ou principal pendant toute la durée du projet	



ANNEXE C – ATTESTATION DE L'EXPÉRIENCE

Nous attestons que toutes les déclarations faites en ce qui concerne l'expérience et les qualifications de l'entreprise sont exactes et factuelles, et nous comprenons que le MAECD se réserve le droit de vérifier tout renseignement fourni à ce sujet et que les fausses déclarations peuvent entraîner le rejet de la soumission, qui serait déclarée non recevable.

Si la vérification effectuée par le MAECD révèle de fausses déclarations, le MAECD aura le droit de considérer toute sélection résultant de la présente soumission comme étant en défaut et d'annuler cette sélection.

Le défaut d'inclure cette déclaration et cette garantie avec la soumission en signant le bloc-signature immédiatement après le présent paragraphe rendra la soumission non conforme.

Dénomination sociale de l'entreprise : _____

Nom autorisé (en lettres moulées) : _____

Capacité : _____

Numéro de téléphone : _____

Courriel : _____

Signature : _____

Date : _____